

ACALEX

AVOCATS
 CONSEILS
 ASSOCIES

375 ter Avenue de Navarre – 16000 ANGOULEME tél : 05.45.90.10.07 Email : d.soulat@acalex.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT COMMUNE DE VILLIERS-LE-ROUX



MISE A PRIX : 22 000,00 €

L'adjudication aura lieu à la barre du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, au Palais de Justice de ladite ville, Place Francis Louvel, le **MERCREDI 7 AVRIL 2021 A 09 HEURES 30**

A LA REQUETE DE :

CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE (CFCAL), S.A au capital de 5 582 797,00 €, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 568 501 282, dont le siège social est 1, rue du Dôme B.P. 102 à STRASBOURG CEDEX (67003) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège;

Ayant pour avocat constitué **Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND**, membre de la SCP ACALEX, dont le siège social est 375 ter Avenue de Navarre - 16000 ANGOULEME

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE :

SUR LA COMMUNE DE VILLIERS-LE-ROUX, (16240) lieudit le bourg

- Une maison d'habitation ancienne, à rénover, de plain-pied d'une surface habitable de 114m² comprenant :
Une cuisine, un séjour, un WC, une salle de bain et d'eau, deux chambres, une remise
Un garage, un local chaudière, une cave, 5 greniers séparés
Un auvent, une terrasse, un cabanon non attenant
- Le tout sur une parcelle clôturée, en nature de jardin d'ornement

L'ensemble cadastré dite commune de la manière suivante :

| Section | N° | Lieu-dit | Nature | Contenance |
|---------|-----|----------|--------------|-------------------|
| C | 403 | Le bourg | | 00ha04a65ca |
| C | 438 | Le bourg | | 00ha00a99ca |
| C | 471 | Le bourg | | 00ha02a12ca |
| | | | <u>Total</u> | 00ha7a76ca |

OCCUPATION : Les immeubles sont libres d'occupation

VISITES : CONTACTER LA SCP TALBOT, Huissier de justice associé à CONFOLENS, Rue de la Côte, 16500 CONFOLENS - TEL 05.45.84.06.64

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente et le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant (dossier n° 190493) soit sur le site internet www.info-encheres.com

Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000€ pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Pour extrait

Signé : Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND